

COLLÈGE DES MÉDECINS ET CHIRURGIENS

DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

Bureau Provincial de Médecine. Assemblée semi-annuelle.

L'assemblée semi-annuelle du Bureau des Gouverneurs (Bureau Provincial de Médecine) du Collège des Médecins et Chirurgiens de la Province de Québec aura lieu **MERCREDI**, le 9 de **MAI** 1888, à 10 a. m., à l'Université Laval, Montréal. Les candidats à l'examen ou à la Licence doivent envoyer à l'un des Secrétaires soussignés leur certificat d'admission à l'étude de la Médecine, ainsi que les frais de licence, \$20.00, *au moins dix jours avant l'assemblée*. Les candidats doivent apporter leur diplôme à l'assemblée.

A. G. BELLEAU, M. D.

Québec.

F. WAYLAND CAMPBELL, M. D.

Montréal, sept. 1887.

Montréal.

College des Medecins et Chirurgiens

DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.

Bureau Provincial de Médecine.— Examen préliminaire d'admission à l'étude de la médecine.

L'examen d'admission à l'étude de la médecine aura lieu **JEUDI**, le 3 **MAI** 1888, à 9 heures a. m., à l'Université Laval, à Montréal.

Les certificats de conduite morale et le montant des droits d'examen, \$10, doivent être envoyés à l'un des Secrétaires soussignés au moins dix jours avant la dite assemblée.

A. G. BELLEAU, M. D.

Québec.

F. WAYLAND CAMPBELL, M. D.

Montréal.

Montréal, sept. 1887.